

# LA MATINALE DE L'ARACT HAUTS-DE-FRANCE



## Allongement de la vie professionnelle : comment agir dans votre entreprise ?

### INVITATION

**Jeudi 16 novembre 2017  
8h30 - 10h30**

**Unité Départementale de la Direccte**  
(Salle B1 au 1er étage)  
**40 rue de la Vallée**  
**80 000 Amiens**



**Participation gratuite sur  
inscription avant le 14 novembre  
2017**

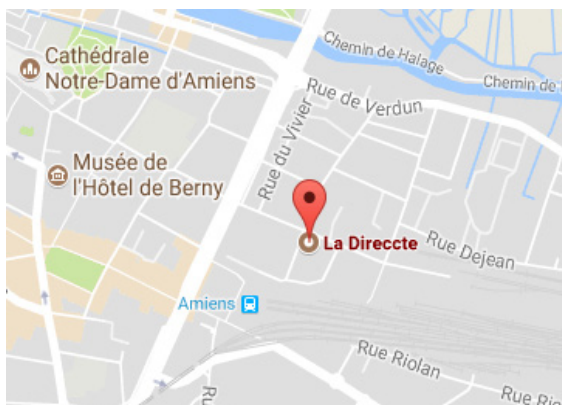
→ Formulaire d'inscription en ligne sur  
le site de l'Aract Hauts-de-France :

**[www.hautsdefrance.aract.fr](http://www.hautsdefrance.aract.fr) >  
rubrique Agenda**

→ par mail : [d.durieux@anact.fr](mailto:d.durieux@anact.fr)

→ **Renseignements au 03 28 38 03 59**

### Plan d'accès





*L'Aract propose des rendez-vous matinaux réguliers au cours de l'année afin d'échanger sur des pratiques avec les consultants, les entreprises et les acteurs institutionnels régionaux sur les différents thèmes traitant de l'amélioration des conditions de travail.*



**Dirigeants d'entreprises, DRH, représentants des salariés, consultants et demandeurs d'emploi**

Entre l'âge légal de départ en retraite (62 ans), la durée de cotisation pour une retraite à taux plein et le recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail, les salariés seront incités à travailler plus longtemps.

Savez vous à quel âge vous cesserez votre activité professionnelle ? A quelles conditions ?

Comment organiser le parcours d'un infirmier, d'une ouvrière en travail posté, d'un éducateur... quand les carrières vont s'allonger ?

Dans l'entreprise, les conditions de travail au sens large permettent-elles aux salariés de demeurer en bonne santé, insérés et efficaces tout au long de leur carrière ?

Pour les entreprises, les enjeux sont nombreux et au cœur de sa performance : attractivité, fidélisation, maintien des compétences et de la motivation, prévention de l'usure professionnelle, prévention de la perte des compétences...

Pour les salariés, il s'agira mettre en perspective sa fin de carrière et gérer son parcours en tenant compte de ses désirs, contraintes et capacités individuelles en corrélation avec les besoins de l'entreprise.

Pour les Demandeurs d'emploi seniors, l'enjeu principal est le retour à l'emploi mais également faire évoluer la représentation du senior qui ne s'adapte pas aux changements.

Que ce soit dans les projets organisationnels, la politique RH ou au cours des négociations obligatoires, la question de l'allongement des carrières est à prendre en compte.

**Jeudi 16 novembre 2017**

Unité départementale de la Direccte  
(Salle B1 au 1er étage)  
40 rue de la Vallée  
80 000 Amiens

## Allongement de la vie professionnelle : comment agir dans votre entreprise ?

**Accueil Café à partir de 8h00**

**8h30- 10h30**

**Du diagnostic...**

**Comment la question de l'allongement de la vie professionnelle s'exprime-t-elle dans votre entreprise ?**

**...A l'action**

**Mobiliser 3 leviers d'action pour une approche globale :**

- la construction et la préservation de la santé
- l'acquisition et le développement des compétences
- l'engagement au travail

**Présentation de repères méthodologiques, illustrés par des témoignages d'entreprises demandeurs d'emploi et intervenants experts.**